

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LIMPIVILLE

Séance du vendredi 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis GOSSELIN, Maire.

Présents : Régis GOSSELIN, Maire, Hubert LEDUEY 1^{er} adjoint, Nathalie BAILLIEUL, Adjoint, Didier BARDIN, Marie-Claire BETTENCOURT, Yves HEBERT, Priscille HILAIRE, Christèle HIS, Joseph VITTECOQ

Absent excusé ayant donné pouvoir : Loïc LEPAGE donne pouvoir à Didier BARDIN, Aurélie LAMURÉ donne pouvoir à Christèle HIS

Monsieur Didier BARDIN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion en date du 06 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

-
- **Délibération 20230414-1 : Transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) – approbation du rapport de la CLECT**
Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité.**
 - **Délibération 20230414-2 : Transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) – approbation du rapport de la CLECT – mise en place d'attribution de compensation d'investissement**
Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité**
 - **Délibération 20230414-3 : Taux des taxes directes locales – année 2023 – délibération annule et remplace la délibération 20230406-6**
Avis favorable de l'assemblée délibérante – **Adopté à l'unanimité**

Fait à LIMPIVILLE,
Le 14 avril 2023

Régis GOSSELIN,
Le Maire,



Didier BARDIN

Secrétaire de séance